

# Une nouvelle option pour les stages de 3<sup>e</sup>

Dans le cadre d'une nouvelle opération, la SNCF a accueilli, lundi, les premiers stagiaires de 3<sup>e</sup>. Explications.

## L'idée

Le Medef Sarthe, le Club Agir et la Région Pays de la Loire proposent « **une nouvelle approche pour accompagner l'orientation des jeunes et leur faciliter l'accès aux entreprises dans le cadre de leur stage obligatoire de 3<sup>e</sup>** ». Ils lancent le principe du stage collectif interentreprises. Quatre collèges volontaires testeront la formule entre novembre en février prochain (1).

### Cinq entreprises au lieu d'une

Les jeunes seront accueillis par groupe de huit dans une entreprise différente chaque jour. Comme le veut le stage obligatoire de 3<sup>e</sup>, il s'agira de leur faire découvrir l'organisation, son activité et des métiers représentatifs. En fil rouge, souhaité par les partenaires locaux : « **une sensibilisation à la politique RSE (responsabilité sociale des entreprises) de chaque entreprise accueillante** ». Cette semaine, le programme était chargé pour les élèves du collège Alain-Fournier du Mans : SNCF (transport, 20 novembre), ADG Software (informatique, 21 novembre), PMA (usinage, 22 novembre), Intermarché (distribution, 23 novembre) et Adecco (service/travail temporaire, 24 novembre).

Si chaque année, des collèges rapportent les difficultés de certains élèves à trouver des stages, « **l'enjeu est non seulement de leur faciliter l'accès aux entreprises mais aussi de découvrir une plus grande variété**



*Des élèves de 3<sup>e</sup> en stage à la SNCF.*

| PHOTO : SNCF

**té d'entre elles, de secteurs d'activité et de métiers, et ainsi renforcer leur parcours d'orientation ».**

Pour les entreprises, il s'agit de mieux prendre en compte leurs contraintes d'organisation et de permettre à des plus petites structures d'accueillir des élèves (la mobilisation étant limitée à une journée).

**Nicolas CARNEC.**

(1) Quatre collèges et une dizaine d'entreprises se sont portés volontaires : collège Alain-Fournier (Le Mans), jusqu'au 24 novembre ; collège Mauboussin (Mamers), du 4 au 8 décembre ; Collège du Vieux-Colombier (Le Mans), du 8 au 12 janvier ; collège Jean-Moulin (Marolles-les-Braults), du 5 au 9 février.